

**La Douane camerounaise a indiqué qu'elle a effectué, à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, 31 saisies de marchandises illicites et non déclarées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2018.**

Ces saisies, apprend-on, sont réparties de la manière suivante : 15 au 1er trimestre, 10 au 2ème trimestre et 06 saisies au 3ème trimestre Dans la répartition des espèces de marchandises saisies,

L'on enregistre : 427,3 kilogrammes de médicaments conditionnés dans des cartons pour tromper la vigilance du service ; 157 kilogrammes d'espèces menacées d'extinction dont la détection est consécutive au contrôle des bagages de soute.

Par ailleurs, la douane déclare avoir saisi 40 855 euros (près de 26,7 millions FCFA) et 15 000 US dollars (environ 8,5 millions FCFA) non déclarés et découverts lors des contrôles des passagers à l'embarquement, 02 kilogrammes de cigarettes non estampillées, 01 clé USB diamantée, 120 minutions, 04 boîtes chargeurs et 02 armes.

Les contrevenants, révèle la douane, sont: camerounais, chinois, ghanéens, nigériens, français, anglais, vietnamiens, américains, indiens et égyptiens.